



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°19 du 6 août 2020

Le temps sec actuel va se poursuivre dans les prochains jours avec des températures caniculaires annoncées pour cette fin de semaine.

L'essentiel de la semaine

Poireau : vigilance sur les thrips, pression importante.
Oignon : taches de mildiou toujours présentes dans certaines parcelles.
Chou et salade : attention aux chenilles, pucerons et thrips !
Céleri, carotte et persil : capture de la mouche de la carotte variable : nulle, en augmentation ou en diminution selon les secteurs.

SOMMAIRE :

POIREAU	2
OIGNON	4
CHOU - NAVET	5
SALADE	7
CELERI – PERSIL - CAROTTE	9
RECONNAISSANCE DES AUXILIAIRES	12
Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent	13

CONNAITRE LES ADVENTICES :



Sélectionnez une adventice

Nom commun

ou

Nom latin

ou

Code Eppo (code Bayer)

Infloweb s'intéresse aux principales mauvaises herbes rencontrées dans les grandes cultures françaises. Le site fournit des connaissances de base indispensables pour aider au raisonnement des stratégies de désherbage compatibles avec les objectifs de la profession agricole.

Animatrice référente
Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02.31.46.96.53
ml.blanc.fredonbn@wanadoo.fr

Animatrice suppléante
Marielle SUIRE
CA 76
02.35.59.47.50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Directeur de la publication
Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité



<http://www.infloweb.fr/>

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Mont Saint Michel	5 parcelles plantées	De 4 feuilles à +8 feuilles.
	La Haye-Pesnel	1 parcelle en AB	
	Créances	6 parcelles plantées dont 1 en AB	
	Lingreville/Annoville	2 piègeages teigne du poireau en AB	
	Surtainville	2 parcelles plantées	
	Val de Saire	6 parcelles plantées	
76		2 parcelles	

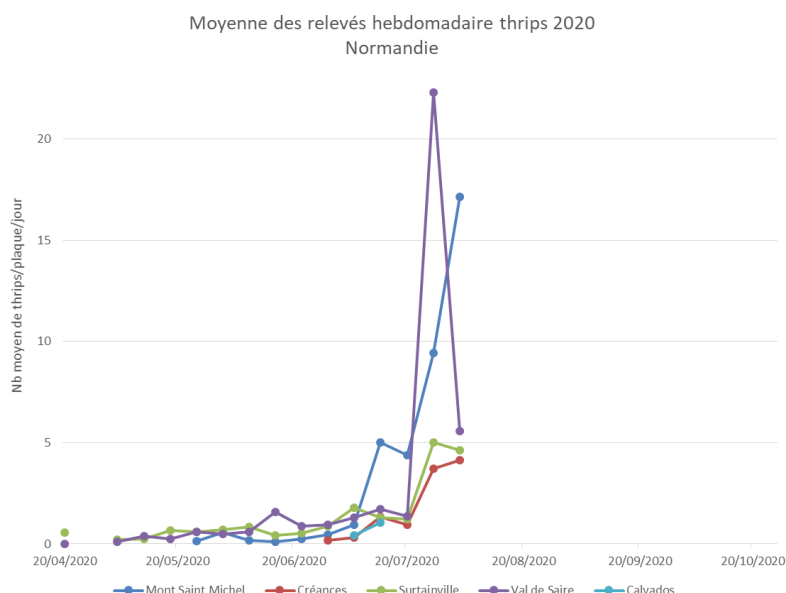
Thrips :

Observations :

Secteur	Observations	Tendance
- Mt St Michel	Des thrips adultes et larves sont présents dans toutes les parcelles sur 44 à 100% des plants. Moyenne bassin : 87% de plants avec thrips contre 69% la semaine dernière.	↗
- La Haye Pesnel	100% des plants avec thrips.	=
- Créances	Des thrips adultes et larves sont présents dans toutes les parcelles sur 28 à 100% des plants. Moyenne bassin : 64% de plants avec thrips contre 35% la semaine dernière.	↗
- Val de Saire	Des thrips sont présents dans toutes les parcelles sur 8 à 64% des plants. Moyenne bassin : 33% de plants avec thrips contre 31% la semaine dernière.	=
- Surtainville	Des thrips sont présents dans les deux parcelles sur 56 à 64% des plants. Moyenne bassin : 60% de plants avec thrips contre 42% la semaine dernière.	↗
- Seine-Maritime	Présence dans deux parcelles sur 30 à 100% des plants.	=

Relevé des pièges :

Les captures sont toujours en augmentation sur les secteurs du Mont Saint Michel et de Créances. Par contre, elles sont en baisse sur les secteurs du Val de Saire et de Surtainville.

**Evolution du risque :**

Les conditions sèches actuelles sont très favorables au thrips. Il convient d'être vigilant dans toutes parcelles, la pression reste **forte**.

Observez régulièrement vos parcelles. Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

Teigne :Observations :

Aucune chenille n'a été observée dans les parcelles du réseau.



Chenille de teigne du poireau
Taille réelle : 10 à 12 mm

Relevé des pièges parcelles :

Nb total de papillon/piège/semaine	Sem 25	Sem 26	Sem 27	Sem 28	Sem 29	Sem 30	Sem 31	Sem 32
27 – Val de Reuil			0	0	0	0	/	0
76 - Proche Rouen	1	0	0	1	Pas de donnée cette semaine	0	0	0
50 - Val de Saire	0	0	0	0	0	0	0	0
50 - Créances	0	0	0	0	0	0	0	0
50 - Lingreville			0	0	0	0	12	0
50 - Annville	-	-	-	0	-	2	3	3
50 - Surtainville	1	1	0	0	0	0	0	0
50 – La Haye-Pesnel	0	0	0	0	0	0	0	0

Attention !
1 point blanc => teigne du poireau
 ≠
1 ligne blanche => teigne des crucifères



Adulte de teigne du poireau

Evolution du risque : des captures sont toujours enregistrées sur le secteur d'Annville. Le risque débute dès la présence de chenilles. Observez attentivement vos parcelles.

Rouille :

Cette maladie est observée dans onze parcelles sur 4 à 48% des plants.

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque : restez vigilants, le temps sec actuel n'est pas favorable à son développement mais les fortes rosées matinales ont pu favoriser son développement. Le risque dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production.

OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		6 parcelles semis	Bulbaison à récolte.

Mildiou :

Des taches de mildiou sont toujours présentes dans trois parcelles sur quelques feuilles et tiges mais elles sont peu sporulantes.

Prophylaxie :

Cf les précédents bulletins.

Evolution du risque :

Le temps sec actuel n'est pas favorable à son développement. Les parcelles d'oignons à **proximité** d'une parcelle avec présence de mildiou sporulant sont en **risque important**.

Observez régulièrement vos parcelles.

Thrips :Observations :

Des thrips sont observés dans le Calvados dans deux parcelles sur 10% des plants.

Nuisibilité :

Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

Evolution du risque : Les conditions sèches actuelles sont favorables au thrips. Le risque est **moyen à fort** selon les parcelles. Il convient d'être vigilant et **observez** régulièrement vos parcelles.

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Nord Caen	4 parcelles cabus et Milan	
	Surtainville	1 parcelle chou-fleur 1 parcelle de navet	
50	Val de Saire	5 parcelles : 2 chou-fleur, 1 Milan et 2 cabus 3 parcelles de navet	De jeunes plants à début pomaison
76		2 parcelles chou de Milan	
27	Vallée de Seine	2 parcelles chou de Milan	

Mouche du chou :

Il n'est pas observé ou signalé d'attaque dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

Aucune capture enregistrée cette semaine.

nb moyen de mouche/piège/semaine	Sem 23	Sem 24	Sem 25	Sem 26	Sem 27	Sem 28	Sem 29	Sem 30	Sem 31	Sem 32
Surtainville_chou	0	2	0,5	1	0	1	0	0	0	0
Surtainville_navet	0	1,5	0,5	1	0,5	1	0	/	0	0
Val de Saire_chou	2,6	0,6	0,3	0,6	0,6	0,5	0,4	0,1	0	0
Val de Saire_navet	1,5	1	0,6	0,8	1,5	0,33	0,33	/	0	0

Prophylaxie :

La pose d'un voile/voile anti insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Evolution du risque :

Il n'y a pas eu de mouche capturée ni d'attaque observée dans les parcelles du réseau. Toutefois, il faut laisser la culture sous voile notamment pour les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

Altise :

Des altises sont observées dans quatre parcelles de chou du Calvados et une parcelle de navet sur le secteur de Surtainville. Ces infestations touchent 12 à 100% des plants.

Prophylaxie :

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles. En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. **Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.**

Evolution du risque :

Les conditions météo sont favorables à ce ravageur. La pression est ponctuellement forte **sur les jeunes plants.**

Une **surveillance régulière** de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra d'apprécier l'évolution des populations.

Pucerons verts et cendrés :

Des pucerons ont été observés dans :

- deux parcelles de navet du réseau sur 8 à 16% des plants ;
- deux parcelles de chou de Milan dans le Calvados et la Vallée de Seine sur 4 à 8% des plants.

Evolution du risque :

Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer l'arrivée des pucerons et l'installation/action de la faune auxiliaire.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction du créneau de production : pour les choux d'été/automne, le risque est lié à la présence de pucerons sur les pommes.

Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Noctuelles, teignes des crucifères et piérides :

Sur les douze parcelles du réseau suivies cette semaine, des chenilles ainsi que des pontes sont présentes dans neuf parcelles sur tous les secteurs. Cette présence touche 4 à 60% des plants selon les parcelles.



Œufs piéride rave



Chenille piéride rave



Papillon de piéride (Sileban)



Ponte piéride chou (Sileban)



Jeunes chenilles piérides chou

Evolution du risque :

Le risque est là dès la présence de chenilles. Au vu des infestations, **le risque reste fort.**

Observez au revers des feuilles pour repérer les œufs et les chenilles. **Observez** également le cœur des choux sur les jeunes plants et sur les séries en début de pomaison afin de repérer les chenilles qui peuvent s'y loger.

Aleurode :

Des aleurodes sont toujours très présents dans le Calvados et en Vallée de Seine sur cinq parcelles de chou de Milan sur 8 à 100% des plants.

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les conditions restent favorables à leur développement.


SALADE : laitues diverses et chicorées frisées

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		6 parcelles	
	Mont Saint Michel	4 parcelles de laitues + 2 de frisées+ 1 parcelle uniquement piégeage noctuelle gamma.	De jeunes plants à +12 feuilles ou récolte
50	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
	Lingreville	1 parcelle en AB	
	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	4 parcelles	
76		3 parcelles	

Puceron :

Des colonies de *Nasonovia ribis-nigri* sont notées au cœur des laitues dans trois parcelles au nord de Caen (sur 4 à 100% des plants) et deux parcelles en vallée de Seine (sur 20 à 28% des plants).

 Des œufs de chrysope sont présents dans les parcelles.

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.

Evolution du risque :

Le risque est **moyen à fort** pour les parcelles en présence de colonies installées.

Les conditions restent favorables au développement des populations.

Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.



Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.

Plus de détails :

<https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>

Noctuelle gamma :

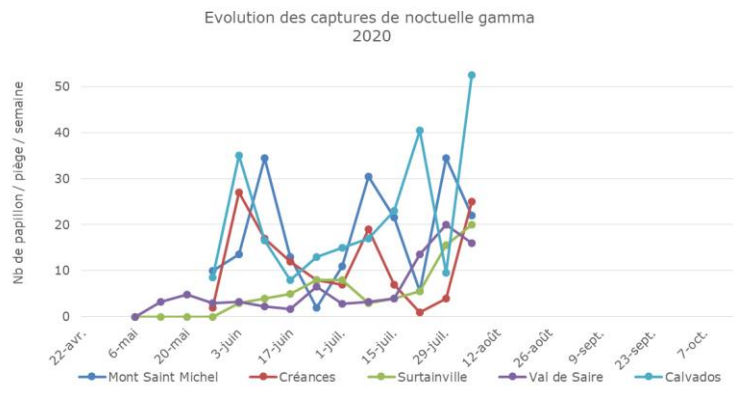
Observations :

- Mont Saint Michel : présence de pontes et chenilles dans une parcelle de laitues sur 4% des laitues.
- Lingreville : présence de chenilles dans la parcelle sur 50% des plants
- Créances : présence de pontes et chenilles dans les deux parcelles sur 4% des plants en conduite conventionnelle et sur 36% en conduite AB.
- Calvados : présence de ponte et chenilles dans quatre parcelles sur 4 à 16% des laitues.
- Val de Saire : présence de chenille dans deux parcelles sur 4 à 8% des plants.
- Nord de Rouen : présence dans une parcelle sur 20% des plants.
- Val de Seine : présence dans deux parcelles sur 8 à 28% des plants.

Piégeage :

Les captures sont en augmentation sur les secteurs de Créances, Surtainville et dans le Calvados.

Elles diminuent au Mont Saint Michel et dans le Val de Saire.

Evolution du risque :

Observez régulièrement vos parcelles afin de repérer les toutes jeunes chenilles. Les conditions climatiques sont favorables et la présence de ponte et/ou de chenille est constatée sur plusieurs secteurs, le risque est **important**.

Thrips :

Des thrips et des traces de piqûres sont notés sur le secteur du Mont Saint Michel : présence dans cinq parcelles sur 12 à 100% des laitues.

Sur les autres secteurs, aucun thrips n'a été observé dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Les conditions sèches actuelles sont favorables au thrips. Le risque est **fort**. Il convient d'être vigilant et observez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premiers thrips. Surveillez les séries en début de pommaison.

Mildiou :

Cette maladie n'a pas été observée dans les parcelles du réseau.

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Evolution du risque :

Restez vigilants et surveillez vos parcelles notamment si du mildiou est présent dans l'environnement, en cas de fortes rosées/averses, de variétés sensibles et sur les stades proches de la récolte.

PERSIL - CELERI – CAROTTE :

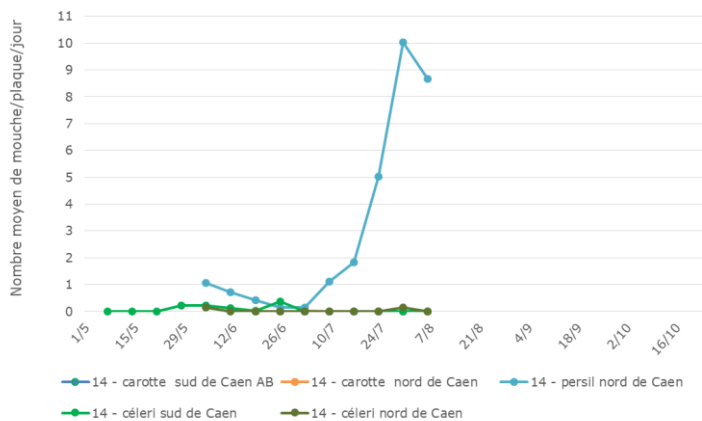
Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Sud de Caen Nord de Caen	2 parcelles céleri rave 1 parcelle de persil 2 parcelles carotte dont 1 en AB	
	Mont Saint Michel	3 parcelles céleri rave 5 parcelles de carotte	Céleri rave : début grossissement
50	Créances	5 parcelles de carotte	
	Surtainville	1 parcelle céleri branche 2 parcelles de carotte	Céleri branche et persil : croissance du feuillage
	Val de Saire	2 parcelles persil 2 parcelles céleri branche 3 parcelles de carotte	
27		1 parcelle carotte en AB 2 parcelles de céleris rave 1 parcelle de persil	Carotte : début grossissement à proche récolte
76		2 parcelles de céleris rave 1 parcelle de persil	

Mouche de la carotte :Relevé des pièges :

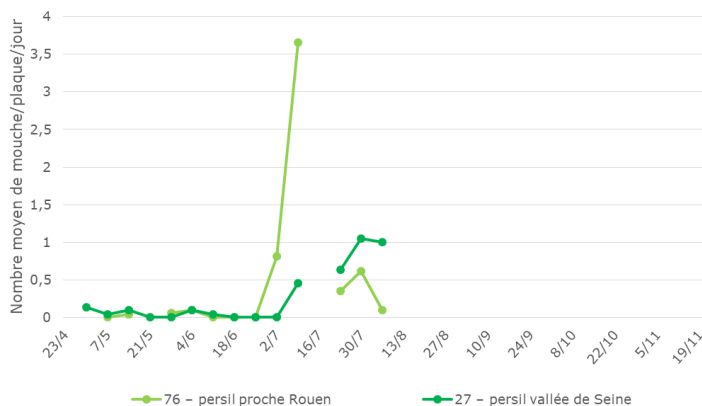
- Calvados :

Les captures restent nulles sur carotte et céleri et diminuent légèrement sur persil.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Calvados 2020

- Seine-Maritime et Eure :

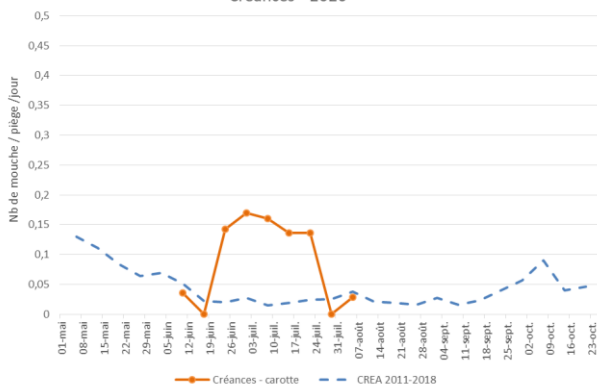
Les captures diminuent quel que soit le secteur.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Seine-Maritime et Eure - 2020

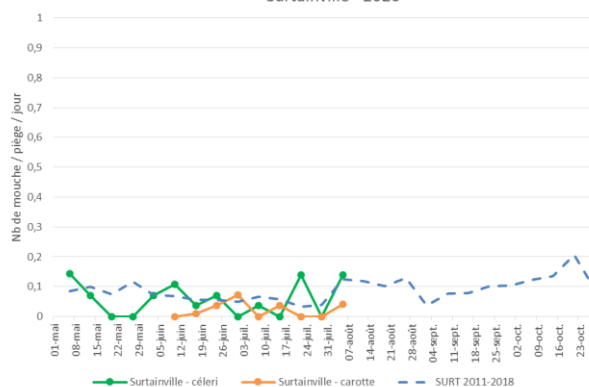
- Côte ouest du Cotentin : Créances et Surtainville

Une reprise des captures est observée sur carotte et céleri sur les deux secteurs.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Créances - 2020



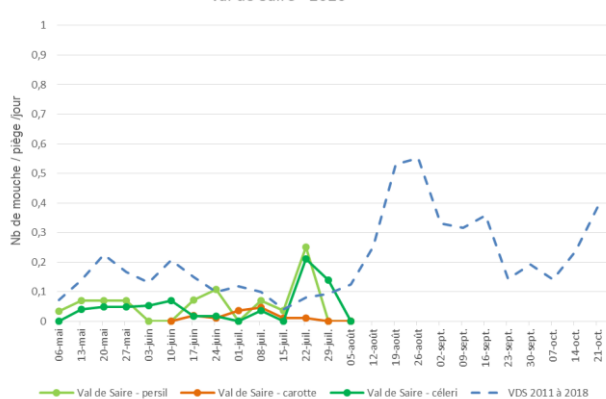
Moyenne des piégeages mouche de la carotte
Surtainville - 2020



- Val de Saire

Aucune capture n'a été enregistrée quel que soit les cultures.

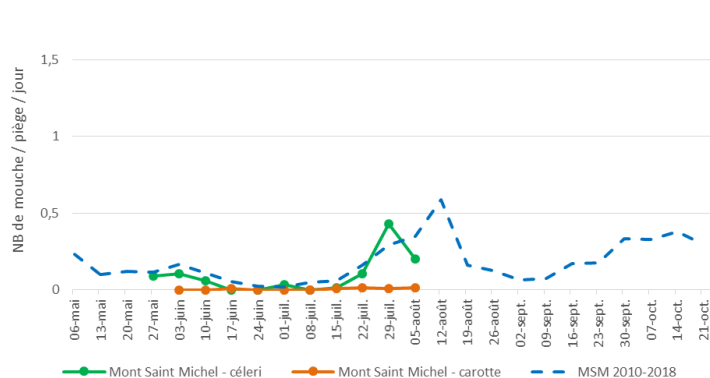
Evolution des captures de mouche de la carotte
Val de Saire - 2020



- Mont Saint Michel :

Les captures augmentent légèrement en parcelles de carotte et diminuent en parcelle céleri.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Mont Saint Michel - 2020



Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

Evolution du risque :

Selon les secteurs, des captures sont enregistrées. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Les températures >25°C sont défavorables au vol des adultes et la pupaison est stoppée lorsque les températures sont supérieures à 22°C afin d'attendre des conditions plus clémentes.

Mouche du céleri :Observations :

Pas de nouvelles galeries dans les parcelles du réseau.

Piégeage :

Aucune mouche du céleri n'a été piégée cette semaine.

Galerie sur feuillage de céleri

Nuisibilité :

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.

Sur céleri-branche : pendant tout le cycle, dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :

Très peu de captures, le risque est **faible** pour les jeunes plants et les céleris branche. Observez régulièrement vos jeunes plants afin de repérer la présence de galeries sur le feuillage.

Septoriose :

Aucune tache n'est signalée dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Les conditions sèches actuelles ne sont pas favorables au développement de cette maladie, l'eau étant indispensable à la germination des spores.

RECONNAISSANCE DES AUXILIAIRES :

La faune auxiliaire est bien présente dans les parcelles, retrouvez leur description dans les précédents bulletins.



FOCUS coccinelle dans le BSV n°06 :

http://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/2020_BSV_Normandie_leg_06_sem19_cle472db8.pdf

Larve de coccinelle



FOCUS syrphe dans le BSV n°08 :

http://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/2020_BSV_Normandie_leg_08_sem21_cle459146.pdf

Larve de syrphe



FOCUS Auxiliaires parasitoïdes dans le BSV n°09 :

http://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/2020_BSV_Normandie_leg_09_sem22_cle418115.pdf

Pucerons momifiés

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »



Le **biocontrôle** vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :

- ❖ Biocontrôle
- ❖ Macro-organismes
- ❖ Micro-organismes
- ❖ Médiateurs chimiques
- ❖ Substances naturelles

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/preserver-lenvironnement/ecophyto/biocontrole/>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>

Bienvenue sur EcophytoPIC, le portail de la Protection Intégrée des Cultures



La liste biocontrôle toujours à jour

Crédit photos : FREDON Normandie
sauf mention particulière

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.